

## BAC PRO : ANIMATION – ENFANCE ET PERSONNES ÂGÉES

### ENREGISTREMENT AU RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES

|                                                                                                                                   |                           |                                                          |                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------------------------------------|------------------------------------|
| CODE RNCP<br><b>RNCP41187</b>                                                                                                     | NIVEAU<br><b>Niveau 4</b> | ENREGISTREMENT<br><b>du 01/09/2025 au<br/>31/08/2030</b> | ÉTAT DE LA FICHE<br><b>Publiée</b> |
| Certificateur : Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse · Intitulé officiel : Animation - enfance et personnes âgées |                           |                                                          |                                    |

#### » Le diplôme

L'apprenti(e) est présenté(e) à l'examen du BAC Professionnel à l'issue d'une période de 2 à 3 ans

#### » Modalités d'examen

L'apprenti(e) est présenté(e) à l'examen terminal aux mois de mai-juin. L'inscription est réalisée par le CFA.

#### » Les objectifs de la formation

Cette formation a pour objectif de former de futurs professionnels qualifiés dans l'animation qui exerceront leurs activités auprès d'un public jeune et de personnes âgées en perte d'autonomie.

#### » Perspectives professionnelles

- Les centres de loisirs
- Les MJC (maisons de la jeunesse et de la Culture)
- Les associations
- Les EHPAD (Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)
- Les centres sociaux
- Les SAD (Services d'aide et de maintien à domicile)

#### » Déroulement de la formation

La formation s'organise selon le principe de l'alternance entre des périodes en entreprise et des périodes en CFA.

Rythme de l'alternance :

Première année : 15 semaines au CFA

Deuxième et troisième année : 19 semaines par an

#### » Méthodes et moyens pédagogiques

La formation alterne des apports théoriques en présentiel et des travaux pratiques sur des plateaux techniques équipés. Les apprenants bénéficient de ressources et d'outils numériques en ligne, d'un suivi individualisé et d'un livret de suivi, encadrés par une équipe de formateurs professionnels.

#### » Modalités d'évaluation

Les candidats sont évalués tout au long de leur formation par leurs formateurs ; deux conseils de classe sont organisés par an.

Les candidats peuvent être dispensés de certaines matières en fonction des notes déjà obtenues à des examens de niveau équivalent ou supérieur.

Le diplôme peut également s'obtenir progressivement par la validation d'un ou de plusieurs blocs de compétences.

#### » Conditions légales

Être âgé de 15 à 29 ans révolus. La limite d'âge supérieure ne s'applique pas, notamment, aux personnes reconnues travailleur handicapé, aux sportifs de haut niveau et aux personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme préparé.

Conclure un contrat d'apprentissage avec un employeur.

#### » Coût de formation

La formation est gratuite, prise en charge par les OPCO. Les stagiaires sous contrat d'apprentissage seront dotés d'un premier équipement d'une hauteur de 500 € maximum, variable en fonction des derniers décrets.

#### » Modalités d'inscription au CFA

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année avec une préférence avant le 31 décembre de l'année en cours.

Le dossier de pré-inscription est disponible sur le site du CFA

Le dossier d'inscription est fourni dès réception du contrat d'apprentissage au CFA.

#### » Délai d'accès

Les entrées en formation ont lieu tout au long de l'année, dans la limite des places disponibles, et jusqu'à trois mois après le début du cycle. Le délai entre la demande et l'entrée effective dépend de la signature du contrat d'apprentissage ; le CFA accompagne les candidats dans leur recherche d'employeur.

#### » Pré-requis

Pour entrer en classe de seconde : sortie de 3ème du collège

Pour entrer en classe de première : détenir un diplôme de niveau 3 ou 4

Autre cas : nous consulter

#### » Note enseignement professionnel

Cette formation est également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation (demandeur d'emploi ou jeunes adultes de plus de 26 ans) ou par la mobilisation du CPF (Compte personnel de formation).

#### » Mention contrat pro / CPF

Certificateur : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

## » Poursuite d'études envisageable

- BPJEPS spécialité animateur mention animation socio-éducative ou culturelle
- BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social
- BTSA développement et animation de projets territoriaux
- DEJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle mention coordination de projet

## » Blocs de compétences (RNCP41187)

### Enseignement général

**RNCP41187BC02** Animation visant le maintien de l'autonomie et le bien être personnel en établissement ou à domicile

**RNCP41187BC03** Animation visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens

**RNCP41187BC04** Prévention - Santé - Environnement

**RNCP41187BC05** Economie - Gestion

**RNCP41187BC06** Mathématiques

**RNCP41187BC07** Langue vivante A

**RNCP41187BC08** Langue vivante B

**RNCP41187BC09** Français

**RNCP41187BC10** Histoire géographie et Enseignement moral et civique

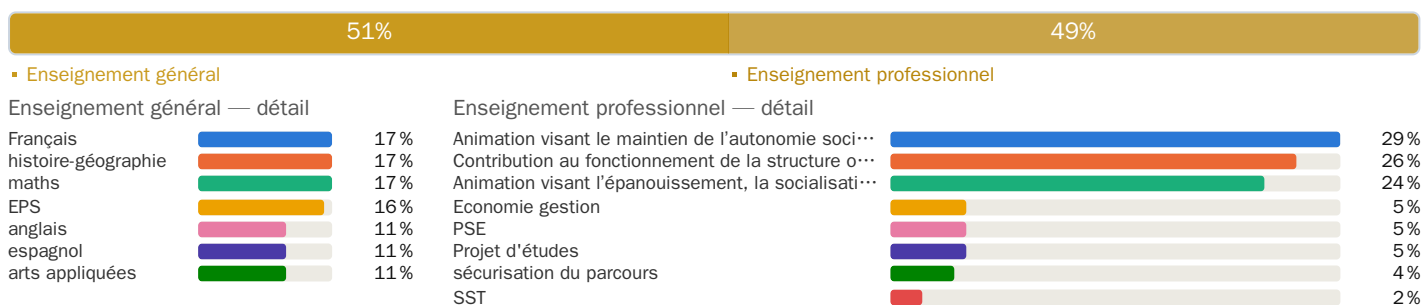
**RNCP41187BC11** Arts appliqués et cultures artistiques

**RNCP41187BC12** Éducation physique et sportive

### Enseignement professionnel

**RNCP41187BC01** Contribution au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation

## » Répartition horaire · 1350h en 2 ans, 1850h en 3 ans



**Accessibilité aux personnes en situation de handicap** — Le CFA Est Loiret accueille les personnes en situation de handicap : ses locaux sont accessibles et les modalités de formation peuvent être adaptées. Nos référentes handicap, réparties sur les deux sites, vous accompagnent dans la construction du parcours et la mise en place des aménagements nécessaires. Contact : 02 38 98 05 92 · [handicap@cfa-montargis.com](mailto:handicap@cfa-montargis.com)

**Indicateurs de résultats** — Les taux d'insertion dans l'emploi, de poursuite d'études et de rupture de nos formations en apprentissage sont publiés par le ministère de l'Éducation nationale sur [InserJeunes](https://inserjeunes.education.gouv.fr) : [inserjeunes.education.gouv.fr](https://inserjeunes.education.gouv.fr)

Renseignements au 02 38 98 05 92



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :  
ACTIONS DE FORMATION  
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

CFA EST LOIRET

3 rue Cyrille Robert · BP 30723 · 45207 Montargis cedex  
Tél. 02 38 98 05 92  
[standard@cfa-montargis.com](mailto:standard@cfa-montargis.com)  
[www.cfa-montargis.com](http://www.cfa-montargis.com)

Fiche générée le 21/07/2026  
Données RNCP à jour  
source France Compétences